



Futur(e)s Infirmier(e)s

Le **secteur Santé** de la Fondation Vincent de Paul a besoin de vous !



l'Agence Régionale de Santé vous propose de signer un Contrat d'Allocation d'Etudes **dès la rentrée 2026** qui vous permettra de percevoir :

- ✓ une indemnité de **8 000 € nets** par an en 10 mensualités de 800 € nets
- ✓ la garantie d'être embauché(e) dans l'une des 4 cliniques du Secteur Santé de la Fondation Vincent de Paul à l'issue de votre cursus de formation

BÉNÉFICIEZ D'UNE ALLOCATION D'ÉTUDES ET D'UN EMPLOI À LA FIN DE VOTRE CURSUS !



Et si vous y aviez droit ?

Pour bénéficier de cette allocation, vous devez être **étudiants en 2ème ou 3ème année, dans l'un des IFSI de la Région Grand Est.**

Vous vous **engagez** à travailler dès l'obtention de votre diplôme dans **l'une de nos 4 cliniques**, durant le **double** de la durée de l'aide que vous aurez perçue.

Cette allocation est faite pour vous !

Alors n'hésitez plus ! Candidatez avant le **1er septembre 2026** auprès du service recrutement du secteur Santé de la Fondation



recrutement@ghsv.org